

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN DU 06/02/2018 AVEC M. BOULKENAFET

Le CIQ des Pinchinats était représenté par Emmanuèle Chinot, Michèle Magnan et Marcelline Meuriot.

Notre entretien avec M. Boulkenafet s'est déroulé dans une ambiance cordiale et attentive. Nous lui avons exposé toutes nos requêtes. Il va venir constater sur place. Son domaine d'intervention exclut la route des Pinchinats qui dépend du Conseil général.

La voirie

La réfection du chemin Pascalis n'est pas programmée pour 2018. La demande sera faite pour l'année prochaine. Mais nous avons appris que la route de Sisteron depuis tout en bas jusqu'au carrefour des Platanes sera refaite ainsi que la partie comprise entre la nouvelle pharmacie et les arcades.

Les caniveaux chemin des chênes, chemin de la Fontaine des Tuiles et chemin Pascalis vont être nettoyés.

Les panneaux signalétiques à l'entrée du chemin Pascalis vont être repositionnés et réorganisés.

L'entretien des bas-côtés, fauchage, ramassage des dépôts d'ordures sauvages, élagage, murets, débroussaillage, est un casse-tête. Il y a seulement 4 agents pour faire ce travail dans toute la commune hors agglomération. Par contre, les murets qui s'écroulent et le débroussaillage en bordure de route aux abords des propriétés relèvent des propriétaires.

M. Boulkenafet a prévu d'aller sur les lieux pour alerter les services compétents afin d'enlever les gravats route des Pinchinats en-dessous du pavillon de Lenfant et chemin de la Fontaine des Tuiles ; et vérifier que les sous-bois sont entretenus car le risque d'incendie est élevé.

La sécurité routière

Nous avons demandé la limitation de vitesse à 50km/h dans tout le quartier.

Nous avons aussi demandé l'installation d'un radar pédagogique qui serait installé à l'entrée du chemin Pascalis avec contrôle policier aléatoire deux fois par mois. Il n'est pas possible d'installer un ralentisseur de vitesse hors agglomération.

Au niveau du panneau « Cédez le passage » situé au carrefour du chemin de la Fontaine des Tuiles et de la route des Pinchinats, nous avons signalé que le marquage au sol est trop en retrait du carrefour et ne permet pas une bonne visibilité.

Une caméra de surveillance sera installée au carrefour du chemin de la Fontaine des Tuiles et du chemin de Chauchardy. Nous avons plaidé pour qu'une autre caméra soit positionnée à l'entrée du quartier par exemple au chemin Pascalis qui permettrait une meilleure surveillance. Nous avons aussi proposé que les caméras soient mobiles.

M. Boulkenafet s'est engagé à se renseigner.

Les bus

Nous avons demandé à ce que les bus qui passent par le parking-relais de la route des Alpes soient plus fréquents (toutes les 10mn) ce qui ne semble pas gagné. Nous avons signalé la difficulté de réserver le flexibus par téléphone et par internet quand on habite au chemin Noir.

Tout cela dépend de la société Kéolis mais M. Boulkenafet fera remonter notre demande.

Les sangliers

Nous allons contacter le nouveau lieutenant de louveterie pour demander l'organisation de battues administratives.

Les bornes à incendie

Leur entretien dépend des pompiers. Les bornes portent un numéro. Si vous constatez que l'une d'entre elles est défectueuse, relevez son numéro afin de nous le signaler.

Les cheminements piétonniers

Cela semble impensable dans notre quartier. Les routes sont trop étroites et de toute façon cela coûterait trop cher, la ville a d'autres priorités.

M. Boulkenafet nous a appris la création d'une piste cyclable allant du parking-relais de la route des Alpes aux Platanes.

Le point de recyclage aux Platanes

Le point de recyclage situé au carrefour des Platanes pose un grand problème de propreté et de fréquence des ramassages. Cela devrait s'améliorer.

LES AUTRES POINTS CONCERNENT M. BOUVET (Conseil général)

C'est-à-dire toute la route des Pinchinats.

-**Voirie** : refaire le revêtement de la chaussée ; demander la limitation de vitesse à 50km/h ; demander un marquage au sol avec un pointillé central ; revoir les panneaux signalétiques ; demander une caméra et un radar pédagogique.

-**Parking sauvage** en bas de la route.

M. Boulkenafet a conclu la réunion en nous demandant d'être patients ! Dans le courant de cette année, la priorité sera donnée à la limitation de vitesse à 50km/h sur le chemin Pascalis, aux panneaux signalétiques, au nettoyage des caniveaux, à l'installation d'une caméra.

Nous espérons que M. Bouvet nous apprendra que pour la route des Pinchinats, les travaux de réfection de la chaussée, la réduction de la vitesse à 50km/h en particulier sont programmés pour 2018.